

**La reconnaissance des acquis et
des compétences (R.A.C.) :
un modèle organisationnel
québécois efficace**

Forum international de l'ACRDA (CAPLA)

Fredericton N.B.

15 au 18 octobre 2006

Présentateurs

- Luc Savard

Coordonnateur S.F.P.E.A., C.S. de la Capitale (CSC)

- Roger Arsenault

Coordonnateur, Table de concertation régionale en R.A.C., région de la Capitale Nationale

- Andrée Gauvin

Conseillère d'orientation en R.A.C., C.S.C

Objectifs de la présentation

- Identifier les principes propres à la reconnaissance des acquis et des compétences (R.A.C.)
- Présenter un aperçu des travaux réalisés à la C.S.C.
- Dégager les perspectives d'avenir.

Plan de la présentation

- Historique
- Quelques principes majeurs propres à la R.A.C.
- Caractéristiques
- Organisation du service

Plan (suite)

- Paramètres de financement
- Démarche
- Quelques projets novateurs
- Les perspectives
- Échange

Historique

- Origine

- É.U., retour du Vietnam
- 1975 Québec C.S.É.,
- 1982 Commission Jean

RAE dans les C.S. et CÉGEP

- 1989 à 1991, début modeste à la C.E.C.Q., quelques programmes...
- 1992 à 1999, importante lancée, développement et partenariat (Emploi Québec, Syndicats ...)

Historique (suite)

- 1999 à 2005, offres de collaboration entre C.S.
- 2005, actions du MELIS en vue de :
 - favoriser les modes de concertation et d'organisation à caractère régional
 - développer des voies diversifiées visant l'acquisition de la formation manquante

Définition

- La R.A.C. est le processus par lequel une personne peut se faire reconnaître les connaissances et les compétences acquises par ses expériences de travail ou par la formation reçue en établissement ou autrement. Cette reconnaissance se fait au regard d'un contenu de programme menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation d'études professionnelles (ASP)

Principes majeurs

- Le droit à la reconnaissance de ses acquis et de ses compétences
- Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà
- Activités d'évaluation rigoureuses et modalités d'évaluation adaptées

Caractéristiques

- L'approche traditionnelle
 - référentiel : tableaux de spécifications
 - utilisation fréquente des épreuves scolaires
 - regroupement d'épreuves ... donc lourdeur
 - utilisation du portfolio
- L'approche harmonisée
 - référentiel : compétences et éléments de compétences découlant des précisions retenues
 - démarche et outils comparables à l'ordre professionnel ou technique

Caractéristiques (suite)

- variété de conditions de reconnaissance adaptées
- application éventuelle d'un mécanisme conjoint école-industrie permettant de répondre à des besoins de R.A.C. et de perfectionnement

Organisation du service à la C.S.C.

- Structure et ressources
 - service centralisé
 - services satellites
 - équipe de professionnels affectés à des secteurs et accompagnant le client dans toute sa démarche
 - participation à des travaux de développement du MELS

Organisation (suite)

- Interrelation avec les C.F.P. et les C.E.A.
 - offre de services dans plus de 30 programmes dispensés dans 7 centres de F.P.
 - les spécialistes de contenu désignés par les directions sont formés et encadrés par le service de la R.A.C
 - référence des clientèles selon le besoin identifié ou l'étape du processus (C.E.A., E.Q., ou autres)

Organisation (suite)

- Collaborations et références entre C. S. et autres organismes
 - accueil et référence des clients selon le lieu de résidence et le programme visé
 - accueil d'enseignants ayant besoin du DEP
 - accueil de la clientèle en provenance de E.Q., du MICC, Défense nationale ou autres
 - référence à l'ordre d'enseignement concerné

Financement

- Service autofinancé
 - l'étude du dossier, les évaluations et la formation selon les règles budgétaires du MEELS.
- La formation manquante
 - complète ou partielle
- Modalités d'application de la formation
 - mise à l'essai de modèles (partage des revenus de formation, financement au C.F.P.)
 - en partie soutenue par des organismes (CCQ, EQ)

La démarche

- L'accueil
 - en personne ou à distance
 - internet (<http://www2.inforoutefpt.org/rac>)
- La préparation du dossier
 - internet ou document d'autoévaluation
- L'analyse du dossier
 - ressources professionnelles en R.A.C.
- L'entrevue de validation
 - spécialistes de contenu et candidat

La démarche (suite)

- L'évaluation des acquis
 - en milieu scolaire ou de travail
 - selon la stratégie retenue
- Bilan des acquis et plan d'acquisition de la formation manquante
 - complète, partielle, autodidacte, par les S.A.E
 - programme d'apprentissage en milieu de travail de E.Q. (P.A.M.T.)
 - entreprises, contacts personnels, en ligne...

Projet intégré de R.A.C. en électricité de construction

- Origine et caractéristiques
 - nombreuses demandes en peu de temps
 - plusieurs provenaient de l'immigration
 - métier exigeant le DEP (C.C.Q.)
 - ouverture de la direction de l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ) et intérêt des enseignants à ce type de projet

Le projet (suite)

- Adapté au profil de la clientèle
 - travailleurs de jour ou en recherche
 - tous ont abordé le métier avec une formation antérieure diverse
 - maîtrisent certaines notions et techniques mais parfois peu adaptées au Québec
 - possèdent généralement les préalables scolaires
 - très motivés mais, pour certains, besoin d'aide à l'intégration

Le projet (suite)

- Accueil et inscription (conseiller)
 - en groupe ou individuellement
 - information détaillée sur le processus et ses particularités
 - proposition du calendrier de travail
 - remise des fiches descriptives et précisions
 - références relatives aux préalables à la formation si nécessaire (C.E.A ou MICC)

Le projet (suite)

- Ouverture et étude du dossier (conseiller)
 - cueillette des pièces et, au besoin, les preuves de l'immigration et du droit de résidence
 - retour des fiches descriptives complétées et échange quant au choix des conditions de reconnaissance possibles
 - réception des preuves de formation et d'emploi, cartes de compétence, curriculum vitae et autres

Le projet (suite)

- Entrevue de validation (spécialistes de contenu)
 - questionner le candidat quant à son degré de maîtrise des compétences afin de confirmer les conditions de reconnaissance
 - déterminer les besoins de révision et de formation
 - émettre un verdict à certains modules particuliers
 - préparer le bilan de l'entrevue et informer le candidat de la stratégie d'évaluation formelle à prévoir

Le projet (suite)

- Évaluation des acquis (spécialistes et conseiller)
 - à la suite de la synthèse des bilans des dossiers, mise en chantier de la stratégie d'évaluation par projet
 - déterminer le calendrier et le communiquer aux candidats en les informant des équipements de sécurité et de l'outillage personnel à prévoir
 - procéder aux évaluations, remettre les résultats aux candidats et les transmettre au MEELS

Le projet (suite)

- Élaboration et mise en place du plan de formation (spécialistes, conseiller et direction de l'ÉMOICQ)
 - mettre au point un horaire de 14 h (soir et samedi)
 - procéder à l'entrée en formation suivant les règles du MELS
 - appliquer le modèle de formation partielle élaboré
 - développer ou adapter des outils pédagogiques

Le projet (suite)

■ Particularités

- ajout de 30 heures de formation
- accent mis sur le travail en équipe
- la durée moyenne de la formation est de 400 heures sur les 1350 heures que compte le programme de formation initiale
- toutes les compétences du programme sont maintenues

Le projet (suite)

- Particularités (suite)
 - la formation axée sur le cœur de la compétence
 - l'autonomie du candidat est un gage de réussite
 - approche constructive car aucun échec n'est possible en R.A.C.

La réalisation (suite)

- Particularités (suite)
 - 9 candidats ont obtenu le DEP.
 - 3 candidats ont abandonné (déménagé ou plus exigeant que prévu)
- Ce type de projet exige beaucoup de souplesse de la part du C.F.P.

Autres mises à l'essai

■ Secrétariat

- formation individualisée (entrée continue-sortie variable)
- horaire très souple et adapté aux besoins des candidates et candidats (formation en soirée)
- apprentissage au rythme de la personne
- candidates et candidats intégrés dans un groupe déjà existant

Autres mises à l'essai (suite)

■ Peinture en bâtiment

- Formation manquante partielle offerte la fin de semaine de façon intensive
- Formation offerte selon les disponibilités des candidates et candidats
- Obligation de formation dans un contexte de métiers régis

Autres mises à l'essai (suite)

- Électricité d'entretien
 - Demande provenant de travailleurs d'une aluminerie.
 - Modèle comparable au modèle de formation manquante en électricité de construction.
 - Formation au frais de l'entreprise.
 - Formation dispensée par les S.A.E. du C.F.P. Pavillon technique.
 - 11 candidats ont obtenu leur DEP.

Autres mises à l'essai (suite)

- Sciage
 - Ouvriers et propriétaires d'un moulin portatif
 - Projet développé conjointement avec l'École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay
 - Modèle semblable avec formation MEELS
 - 6 personnes ont obtenu le DEP
 - 5 personnes désiraient du perfectionnement à certaines des compétences du DEP

Perspectives

- Le projet de concertation et d'organisation régionale des services de R.A.C.
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- Plan de rapprochement du MEELS en formation professionnelle et technique

Références

- Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique
Cadre général – Cadre technique
- Précisions aux règles budgétaires relativement à la R.A.C., novembre 2005
- Règlement sur les droits de scolarité exigés des élèves venant de l'extérieur du Québec

Gouvernement du Québec

Lexique

A.S.P. :	Attestation de spécialisation professionnelle
C.E.A :	Centre d'éducation des adultes
C.E.C.Q. :	Commission des écoles catholiques de Québec
C.C.Q. :	Commission de la construction du Québec
C.F.P. :	Centre de formation professionnelle
C.S.C. :	Commission scolaire de la Capitale
C.S.É. :	Conseil supérieur de l'éducation
DEP :	Diplôme d'études professionnelles

Lexique (suite)

- ÉMOICQ : École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec
- E.Q. : Emploi Québec
- F.P. : Formation professionnelle
- MELS : Ministère de l'éducation du loisir et du sport du Québec
- MICC : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles
- P.A.M.T.: Programme d'apprentissage en milieu de travail

Lexique (suite)

- R.A.C. : Reconnaissance des acquis et des compétences
- R.A.E. : Reconnaissance des acquis extrascolaires
- SARCA : Service d'accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement
- S.A.E : Services aux entreprises
- S.F.P.E.A. : Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes